

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ÉLECTIVE DU BRIDGE CLUB MULHOUSE-RIEDISHEIM

30 septembre 2021 : 51 membres présents ou représentés

1. Rapport moral du Président

Le Président Jean-Philippe BEDEZ ouvre la séance, qui se tient dans la salle de réception de l'Espace associatif Henri Eberhardt de Riedisheim.

Il évoque brièvement la situation du club après 20 mois de pandémie de COVID-19 et une interruption d'activité longue de près d'un an :

- Il fait mention d'un possible écueil quant aux modalités financières de la location d'une salle au sein du bâtiment.
- Une minute de silence est observée à la mémoire des membres disparus depuis le début de la pandémie : Edda SCHMITT, André DOLLONNE, Roland HARTMANN et Bernard DAUTUN.
- Le président remercie les personnes ayant aidé au déménagement de l'ancien local, ainsi que celles ayant accepté de stocker du matériel chez elles.
- Mention est également faite de François WELSCH, qui a accepté de défendre les intérêts du club dans le cadre du litige l'opposant au propriétaire du local de la rue des Lilas.
- Il conclut en insistant sur le fait que, quoi qu'il arrive, le mode de fonctionnement du club sera différent à l'avenir et lance un appel aux bonnes volontés.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2. Rapport financier

La Trésorière Françoise BRECHENMACHER présente un rapport rendu succinct par les 11 mois d'inactivité (dont 8 pour la seule saison 2020-2021). Le principal sujet évoqué est le litige nous opposant à M. FLOCH concernant la récupération de l'argent déposé sur un compte séquestre ouvert peu de temps avant le début de la pandémie, qui porte sur un montant de 5000 euros.

Le rapport des commissaires aux comptes Isabelle BALDEYROU et Philippe LEHMANN est lu "in absentia" et approuvé à l'unanimité.

Quitus est ensuite donné à la trésorière, là encore à l'unanimité.

